

le 12 février 2020,

*Monsieur, Madame le-la candidate
aux élections municipales*

Madame, Monsieur,

Notre région est la région la plus nucléarisée d'Europe. Pas moins de 63 Installations Nucléaires de Base (INB)* sont implantées à Marcoule, Tricastin, Cadarache en proximité à vol d'oiseaux de votre commune et toutes ont obtenu une autorisation dérogatoire au droit commun de contaminer par des rejets radioactifs. Et chaque minute ces installations génèrent en plus des déchets radioactifs mortels ingérables.

Des dizaines de milliers de Becquerels délétères et mortels sont ainsi rejetés jour et nuit dans l'air et l'eau portant atteinte à la santé et à l'intégrité physique des habitants, polluant et contaminant dangereusement les territoires et la chaîne alimentaire. Les nombreux accidents et incidents dont sont l'objet ces installations nucléaires chaque année viennent augmenter ces atteintes sanitaires. Dernièrement encore une gigantesque fuite de tritium radioactif a eu lieu à la centrale atomique du Tricastin (Vaucluse-Drôme) et les riverains comme les élu-es n'en ont été prévenus que deux mois plus tard.

L'eau du robinet de certaines villes et villages de Vaucluse révèle une présence de Tritium radioactif (suite notamment à l'incident nucléaire du Tricastin de l'été 2008), les nappes phréatiques sont contaminées à l'uranium comme à Pernes-les-Fontaines (révélé depuis 2010), le Rhône et ses sédiments montrent une présence de plutonium – produit de la fabrication de la bombe atomique - jusqu'en Camargue (depuis 2003), la Durance est aussi affectée. Qu'en est-il aussi de l'eau des canaux qui irriguent des milliers d'hectares de terres nourricières ? Qu'en est-il des autres nappes phréatiques alimentant en eau courante la population ?

De plus en plus nombreux sont les vauclusiens et vauclusiennes accueillis dans les hôpitaux de la région pour des cancers de la thyroïde et autres organes atteints. Parmi eux de plus en plus d'enfants. Ces atteintes graves et répétées à la santé conduisent des humains à une mort dans d'atroces souffrances : leucémies, cancers, atteintes neuronales, atteintes cardiaques, atteintes des fœtus, modifications de l'ADN.

De plus toutes ces installations atomiques sont implantées sur des failles sismiques et exposées aux risques de séismes et d'inondations, ce qui accentue encore plus leur dangerosité. Le séisme qui a frappé en novembre dernier Le Teil en Ardèche a aussi affecté et été ressenti sur les sites nucléaires de Cruas et du Tricastin. Les installations nucléaire EDF, notamment les réacteurs de Cruas et des installations d'Areva-Orano du Tricastin ont du être arrêtés en urgence. L'année précédente c'est le site atomique de Cadarache qui ressentait le tremblement de terre dont l'épicentre se situait à moins de 100km.

La vétusté et le délabrement non-réparables des installations accentuent encore plus les risques, certains réacteurs nucléaires tels ceux du Tricastin ayant amplement dépassé la durée de fonctionnement initialement prévue de 30 ans. Pourtant l'exploitant nucléaire fait le forcing et exerce un lobbying effréné pour prolonger à 50 ans voire 60 ans le fonctionnement des réacteurs atomiques.

La situation est telle que même l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) a déclaré par la voix de son Président devant une commission de l'Assemblée Nationale qu' « une catastrophe nucléaire est inéluctable en France, nous ne savons pas quand ni où elle se produira ».

Fukushima, Tchernobyl, Tree Miles Island, Mayak et d'autres encore nous rappellent aussi qu'une catastrophe nucléaire peut se produire à n'importe quel moment et pour n'importe quelle raison et détruire à tout jamais la vie sur des immensité de territoires, jetant hors des lieux de vie, de travail et d'études des centaines voire des millions de personnes.

Nous vous alertons donc personnellement. N'attendez pas la catastrophe nucléaire inévitable dans la vallée de Rhône-Durance et en Provence. Le nucléaire porte atteinte, au quotidien, au vivant, à la démocratie, aux territoires et à toutes les activités et projets humains. C'est dès à présent qu'il vous faut agir.

Porteur de l'exigence d'une grande partie de la population de Vaucluse, des salariés du nucléaires et de nombreux responsables associatifs, le Collectif Antinucléaire 84 vous expriment qu'ils estiment ne pas avoir à servir de cobayes, qu'ils veulent la protection de leur santé par les pouvoirs publics, exigent l'arrêt de la contamination radioactive de l'eau, de l'air et de la chaîne alimentaire des champs à l'assiette, et exigent en conséquence l'arrêt immédiat et sans condition du nucléaire.

Au regard de la mise en danger d'autrui que représente au quotidien la destruction atomique civile et militaire nous estimons qu'aucun élément économique, financier et social ne pourrait être de nature à valider et à soutenir la poursuite du nucléaire.

Par ce que vous aspirez à diriger votre commune et que vous aurez la responsabilité de protection de la population locale et de son intégrité sanitaire, des biens et des personnes sur votre territoire communal, nous vous invitons à proposer au Conseil municipal nouvellement élu d'adopter un vœu ou une motion se prononçant pour la mise à l'arrêt immédiat, inconditionnel et définitif des installations nucléaires (proposition de texte ci-joint).

Nous vous demandons de bien vouloir répondre à ce courrier de positionnement, étant entendu que nous ferons connaître publiquement votre position avant le 1er tour des élections du 15 mars prochain.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de notre vigilance.

Pour le Collectif antinucléaire de Vaucluse/CAN84,
Jean Revest, Michèle Von Moss, Victor Alzina, Maya Farhat

PJ : proposition de vœu/motion à faire adopter par le Conseil municipal de votre commune

* Cadarache (Bdr) : 20 installations nucléaires du CEA dont 9 en démantèlement + les installations nucléaires secrètes militaires (INBS) + ITER ; Tricastin (Vaucluse-Drôme) : 11 installations nucléaires (Areva-Orano et EDF) + 4 réacteurs atomiques (EDF) + 1 installation secrète militaire du CEA ; Marcoule (Gard) haut lieu de la bombe atomique (CEA) et du terrifiant « combustible » Mox (Areva-Orano) qui équipait Fukushima³ qui a explosé : 6 installations nucléaires (CEA et Areva-Orano) et 17 installations secrètes militaires (CEA et Areva-Orano) ; Cruas-Meysse (Ardèche) : 4 réacteurs nucléaires (EDF) ; auxquels s'ajoutent les installations nucléaires secrètes militaires à Istres et Toulon.

Proposition de vœu ou motion (à adapter éventuellement)

que vous vous engagez à faire adopter par votre Conseil Municipal dès son installation :

Mars 2020, Conseil municipal de

Délibération pour la mise à l'arrêt immédiat des installations nucléaires régionales.

Vu qu'il est de la responsabilité des élu-es, selon la Loi et l'éthique, de protéger la santé et l'intégrité physique des habitants de la commune comme des biens de ceux-ci,

Vu la densité du parc nucléaire français et que notre région est la plus nucléarisée d'Europe avec les sites atomiques implantés en Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Drôme, Gard, Ardèche,

Vu que sur les 58 réacteurs nucléaires en service en France , 21 ont déjà dépassé 35 ans d'usure dont ceux du Tricastin et de Cruas,

Vu les risques avérés que le nucléaire fait peser sur la santé publique et sur l'environnement seul garant de la sécurité alimentaire,

Vu que l'avenir et la vie de nos enfants et des générations futures sont en jeu,

Vu que le problème du traitement des déchets n'est toujours pas résolu, après plus de soixante ans de recherches,

Vu que depuis les accidents de Three Mile Island, de Tchernobyl et de Fukushima, plus personne ne nie la probabilité d'un accident majeur en France et qu'un tel accident toucherait tout le monde, la radioactivité se moquant bien des frontières administratives, des couleurs de peau, des sexes et des âges,

Vu que depuis 2011, 80 % des centrales sont arrêtées au Japon sans pour autant que ce pays ne soit "revenu à la bougie",

Vu qu'aucune compagnie d'assurance au monde ne veut garantir le risque nucléaire, laissant aux contribuables les frais de dédommagement,

Vu que les risques de prolifération augmentent tous les jours,

Vu que la France est dépendante à 100% de l'uranium importé pour ses réacteurs nucléaires et que parler "d'indépendance énergétique" est un mensonge éhonté,

Vu que le nucléaire ne fournit que 3% de l'énergie finale dans le monde,

Vu que de nombreux pays en Europe et dans le monde ont fait le choix d'abandonner cette énergie mortifère et que maintenir cette activité en France les menace aussi,

Vu le coût pharamineux envisagé par la Commission Nationale pour le démantèlement des centrales françaises (de l'ordre de 750 milliards d'euros !),

Le Conseil municipal se prononce pour l'arrêt immédiat du nucléaire.

Le Conseil municipal demande instamment au ministre de la Santé, au ministre en charge de la consommation, au ministre en charge de la construction, aux députés et sénateurs de notre circonscription et au Président de la République de prendre les mesures concrètes pour une sortie extrêmement rapide du nucléaire, en fermant notamment de toute urgence les réacteurs atomiques les plus vétustes ou implantés sur des failles sismiques.

Nous demandons donc logiquement l'abandon des travaux et des projets d'implantation de nouvelles installations nucléaires telles l'EPR, ITER qui, en outre, sont déjà en dépassement exorbitant de budget,

Nous demandons la dénucléarisation des sites atomiques de Tricastin, Marcoule, Cadarache, Cruas qu'ils soient civils ou militaires.

Nous demandons enfin d'investir massivement dans les énergies renouvelables génératrices d'emplois.